Commune de RARAY



5 et 7 rue Nicolas de Lancy 60810 RARAY Tél : 03 44 54 70 56

Courriel: mairiederaray@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

16U15

Rendu exécutoire le



Révision n°1 suivant une procédure simplifiée - Modification n°1

ANNEXES INFORMATIONS JUGÉES UTILES

Date d'origine :

Septembre 2016

7

P.L.U. approuvé le 25 mai 2013 et modification simplifiée n°1 approuvée le 8 août 2014 - Etudes réalisées par ARVAL Urbanisme



RÉVISION N°1 SUIVANT UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE MODIFICATION N°1 - APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du 17 Septembre 2016

Urbanistes:

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL

Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD

3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61

Courriel: Nicolas. Thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)



5 et 7 rue Nicolas de Lancy 60810 RARAY Tél : 03 44 54 70 56

Courriel: mairiederaray@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

16U15

Rendu exécutoire le



Révision n°1 suivant une procédure simplifiée - Modification n°1

CAHIER DES INFORMATIONS JUGÉES UTILES

Date d'origine :

Septembre 2016

7a

P.L.U. approuvé le 25 mai 2013 et modification simplifiée n°1 approuvée le 8 août 2014 - Etudes réalisées par ARVAL Urbanisme



RÉVISION N°1 SUIVANT UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE MODIFICATION N°1 - APPROBATION - Dossier annexé à la délibération municipale du 17 Septembre 2016

Urbanistes:

Mandataire : ARVAL Agence d'Urbanisme ARVAL

Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD

3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61

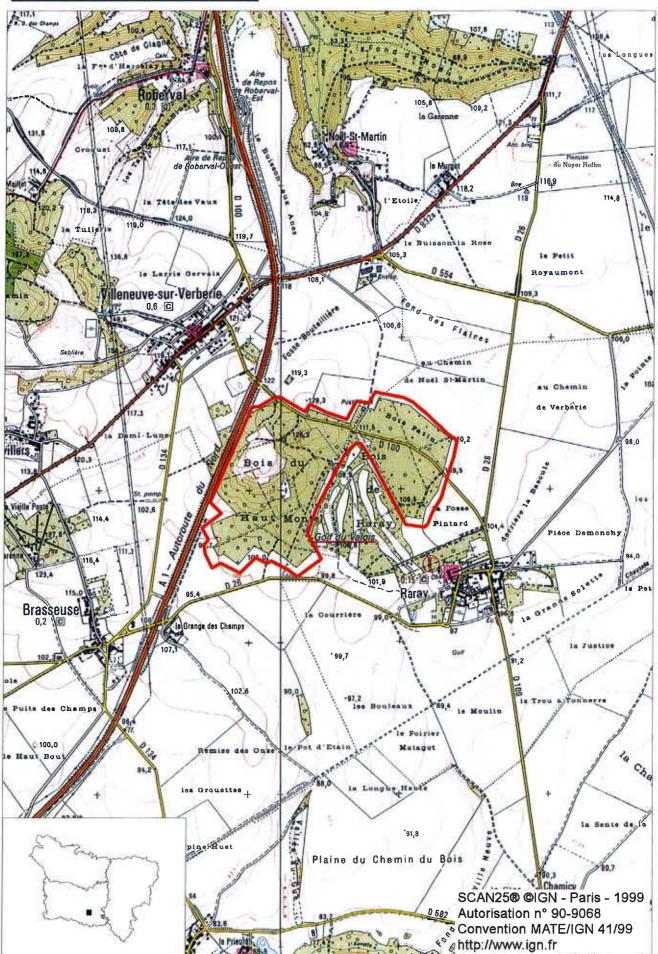
Courriel: Nicolas. Thimonier @arval-archi.fr

Equipe d'étude : N. Thimonier (Géog-Urb)

Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) 60VAL104 « Bois du Haut-Montel et de Raray »

FICHE ZNIEFF N° 60VAL104

BOIS DU HAUT-MONTEL ET DE RARAY



Echelle: 1 cm pour 0.25 km

Imprimé le 18/01/2005

DREAL **PICARDIE**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



Présentation de la znieff BOIS DU HAUT-MONTEL ET DE RARAY

CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE

Type de znieff: 1

Numéro régional: 60VAL104

Numéro national SFF: 220013834

Année de mise à jour : 1998

Surface de la znieff: 113.00 hectares

Altitudes mini - maxi: 98 - 152

Rédacteur de la fiche : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Commune(s) concernée(s)	Département
BRASSEUSE	60
RARAY	60
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	60

* TYPOLOGIE DES MILIEUX

Milieux déterminants :	
Libellé	Pourcentage
Landes sèches	10
Pelouses silicicoles ouvertes médio-européennes	5
Chênaies acidiphiles (et chênaie-hêtraie acidiphile)	40

Autres milieux :	
Libellé	Pourcentage
Chênaies-charmaies	40
Carrières, sablières	

Milieux périphériques :	
Libellé	Pourcentage
Cultures	
Plantations de feuillus	

* COMPLEMENTS DESCRIPTIFS

Géomorphologie:

Butte témoin, butte

Versant de faible pente

Activités humaines :

Sylviculture

Chasse

Circulation routière ou autoroutière

Exploitations minières, carrières

Statuts de propriétés :

Indéterminé

Mesures de protection:

Indéterminé

Autres inventaires: - Directive Habitats: non - Directive Oiseaux: non

* FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Libellé	Caractère
Route	R
Extraction de matériaux	R
Equipements sportifs et de loisirs	R
Traitements de fertilisation et pesticides	R
Pratiques et travaux forestiers	R
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	R
Plantations, semis et travaux connexes	R
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

* CRITERES D'INTERET

Patrimoniaux:

Oiseaux

Phanérogames

Fonctionnels:

Fonctions de protection du milieu physique Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

Complémentaires:

* BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr.lnv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	1	2	1	0	0	1	0	2	2	0	0	0	0
NB Espèces citées	6	11		April April 11111111		1		25	The state of the s				

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

* CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Commentaires:

Les contours du site intègrent les milieux les plus intéressants pour les habitats, la flore et la faune, et évitent les milieux cultivés, hormis un fin liseré faisant office de zone-tampon.

* COMMENTAIRE GENERAL

DESCRIPTION

Le Bois du Haut Montel et de Raray s'étend en bordure de l'Autoroute A 1, à l'est de la Forêt d'Halatte, sur la bordure nord-occidentale du plateau du Valois.

La structure géologique comprend essentiellement les sables et grès auversiens de Beauchamp, qui forment ici une butte résiduelle qui s'individualise nettement dans le paysage tabulaire du plateau du Valois. Un peu de calcaire de Saint-Ouen (marinésien) subsiste sur une butte, générant des sols sablo-calcaires.

Les chênaies-charmaies-hêtraies acidoclines atlantiques (du Lonicero-Carpinenion pour une bonne part) et les chênaies sessiliflores (Quercion robori-petraeae) dominent les peuplements, traités en futaies et en taillis sous futaie.

De nombreux tilleuls, châtaigniers, robiniers et bouleaux s'intercalent dans ces formations. Les sous-bois sont parfois dominés par la Fougère-aigle (Pteridium aquilinum) ou par des tapis de ronces

Des landes à Callunes, avec des systèmes de sables mobiles intercalaires, sont également présents.

INTERET DES MILIEUX

Plusieurs habitats remarquables, précieux et relativement menacés à l'échelle européenne, relèvent de la directive "Habitats' de l'Union Européenne :

- des chênaies-charmaies acidoclines subatlantiques du Lonicero-Carpinenion ;
- des chênaies acidophiles du Quercion robori-petraeae (Querco-Betuletum) ;
- des landes sèches à Callunes (Erico cinereae-Callunetum vulgaris);
- des pelouses silicicoles ouvertes de l'Airion caryophylleo-praecocis.

Ces habitats d'intérêt européen, ainsi que les milieux importants aux échelles nationale ou régionale, abritent plusieurs espèces végétales et animales de grande valeur patrimoniale.

INTERET DES ESPECES

La flore comprend, entre autres, les taxons de grand intérêt suivants :

- la Salicaire pourpier (Lythrum portula),
- la Laîche des sables (Carex arenaria),
- la Mibora naine (Mibora minima),
- la Laîche des lièvres (Carex ovalis),
- le Cynoglosse officinal (Cynoglossum officinale),
- la Jonquille (Narcissus pseudonarcissus),
- le Corynéphore (Corynephorus canescens).

Les éléments faunistiques parmi les plus remarquables sont :

Pour l'avifaune :

- le Pic mar (Dendrocopos medius), dans les vieilles chênaies supra-centenaires ;
- la Bondrée apivore (Pernis apivorus).

Ces deux espèces sont inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

Le Gobemouche noir (Ficedula hypoleuca), rare et menacé à l'échelle de la Picardie et du nord de la France est également présent, dans les vieilles chênaies.

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les landes à Callunes et les groupements pionniers sur sables tendent à disparaître sous l'avancée des arbres et des arbustes (pins et bouleaux essentiellement). Des coupes circonstanciées seraient nécessaires afin de conserver une héliophilie indispensable à ces groupements de grand intérêt patrimonial.

Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable d'éviter le boisement des lisières et des trouées.

La persistance de la biodiversité, tant ornithologique que mammalogique et entomologique, implique le maintien d'arbres d'âge avancé (150 à 200 ans) ou sénescents. En effet, de nombreuses espèces cavernicoles ne subsistent plus que dans les forêts du nord de la France où sont implantés ces peuplements âgés, de chênes notamment, du type de ceux qui existent ici. Des rotations sylvicoles adéquates peuvent permettre de maintenir une portion du bois avec des futaies plus que centenaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

* SOURCES / INFORMATEURS

- BOULLET V., comm. pers.
- FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.
- SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)

* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE

- BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.

* LISTE DES ESPECES

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	A	Capreolus capreolus	A.	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Mamm.	A	Lepus capensis		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)					
Mamm.	A	Oryctolagus cuniculus		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)	And the second s				
Mamm.	A	Sciurus vulgaris		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)					
Mamm.	А	Sus scrofa		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Mamm.	Α	Vulpes vulpes		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	D	Dendrocopos medius	R	GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.	(- 1989)					
Oiseaux	D	Ficedula hypoleuca	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)	В				
Oiseaux	D	Pernis apivorus	R	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)	A		3		
Oiseaux	Α	Anthus trivialis	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					,,,,,
Oiseaux	A	Columba oenas	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Falco tinnunculus	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Muscicapa striata	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Oriolus oriolus	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Parus cristatus	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Phylloscopus sibilatrix	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Études Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)					
Oiseaux	A	Riparia riparia	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	(- 1997)	В				
Insectes	A	Aeshna grandis	Р	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)					
Phanéro.	D	Carex arenaria		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)	A				
Phanéro.	D	Carex ovalis		BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.	(-)					
Phanéro.	D	Corynephorus canescens		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)	A				
Phanéro.	D	Cynoglossum officinale		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)	A				
Phanéro.	D	Lythrum portula		BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise.	(-)	The same of the sa				

fiche znieff détaillée 02/09/10 16:13

			DRAE Picardie. Doc. non pag.					
Phanéro.	D	Mibora minima	BOULLET V., comm. pers,	(- 1989)	A			
Phanéro.	D	Narcissus pseudonarcissus	BOULLET V., comm. pers.	(- 1994)	В			
Phanéro.	D	Quercus pubescens	BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie, Doc. non pag.	(-)		Annual designation of the control of		
Phanéro.	A	Calamagrostis epigejos	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	٨	Calluna vulgaris	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	А	Carex pilulifera	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				1.5
Phanéro.	А	Convallaria majalis	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	A	Digitalis purpurea	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)		V 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	And the state of t	
Phanéro.	А	Festuca rubra	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	A	Holcus mollis	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	A	Oenothera biennis	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)	And Andrews			
Phanéro.	A	Paris quadrifolia	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	A	Potentilla erecta	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	А	Sagina procumbens	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	A	Scirpus setaceus	BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.	(- 1990)				
Phanéro.	A	Sorbus aucuparia	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	А	Teucrium scorodonia	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	А	Tilia cordata	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Phanéro.	A	Tilia platyphyllos	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)		and the same of th		
Phanéro.	А	Veronica officinalis	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)				
Ptéridophy	A	Pteridium aquilinum	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	(- 1996)	The state of the s			

Légende du tableau :

Dét. : Déterminance de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)

Deg Ab: degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)

Ab inf : seuil inférieur d'abondance ; Ab sup : seuil supérieur d'abondance ; App : date d'apparition de l'espèce ; Dis : date de disparition de l'espèce.

Contributions / financements

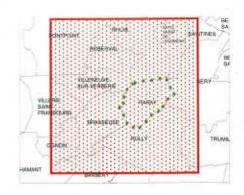




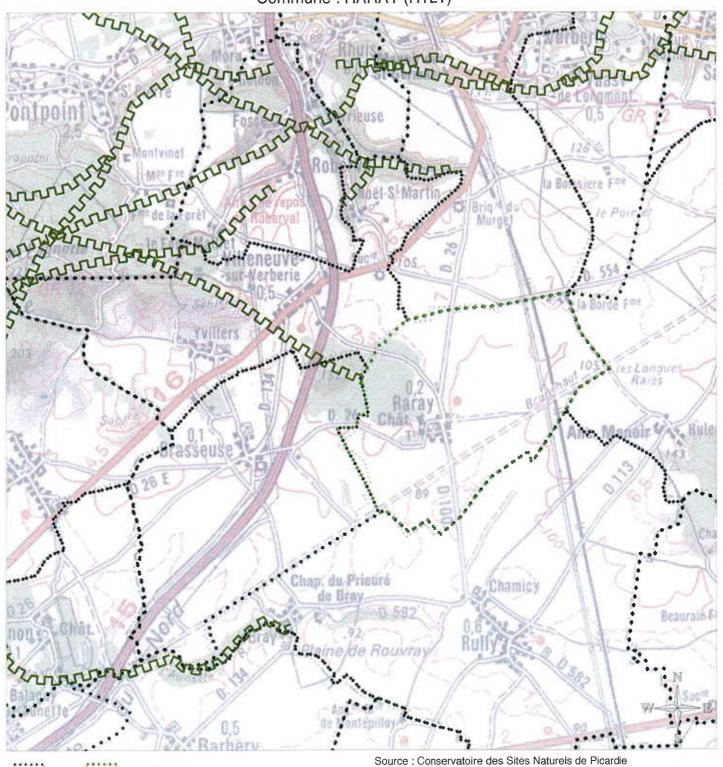
Corridor écologique potentiel



Corridors écologiques potentiels de Picardie



Commune: RARAY (H1L1)





Source : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie Réalisation dans le cadre du projet "réseaux de sites, réseaux d'acteurs" financé par l'Europe, l'Etat et la Région Picardie.

la largeur des lignes ne représente pas la largeur réelle du corridor qui peut être très variable. Cet inventaire n'est pas exhaustif. Echelle 1/100 000

Imprimé le 13/02/07

BDCARTO® ©IGN - PARIS - 1999 SCAN100® ©IGN - Paris - 1999 Autorisation n°90-9068 Convention MATE/IGN 41/99 http://www.ign.fr Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de l'Oise



VMU46

Bois du Haut Montel / Bois Patin





Surface: 113
Altitude:

Entité paysagère :

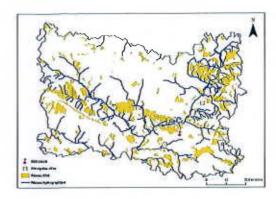
VALOIS MULTIEN.

Canton(s) concerné(s):

PONT-SAINTE-MAXENCE.

Commune(s) concernée(s):

BRASSEUSE, RARAY, VILLENEUVE-SUR-VERBERIE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, Site Inscrit Oise 29, ZNIEFF I n° 220013834.

Valeur patrimoniale

- O Intérêt pour la Faune
- O Intérêt pour la Flore
- O Intérêt pour les Milieux naturels
- O Intérêt pour le Paysage

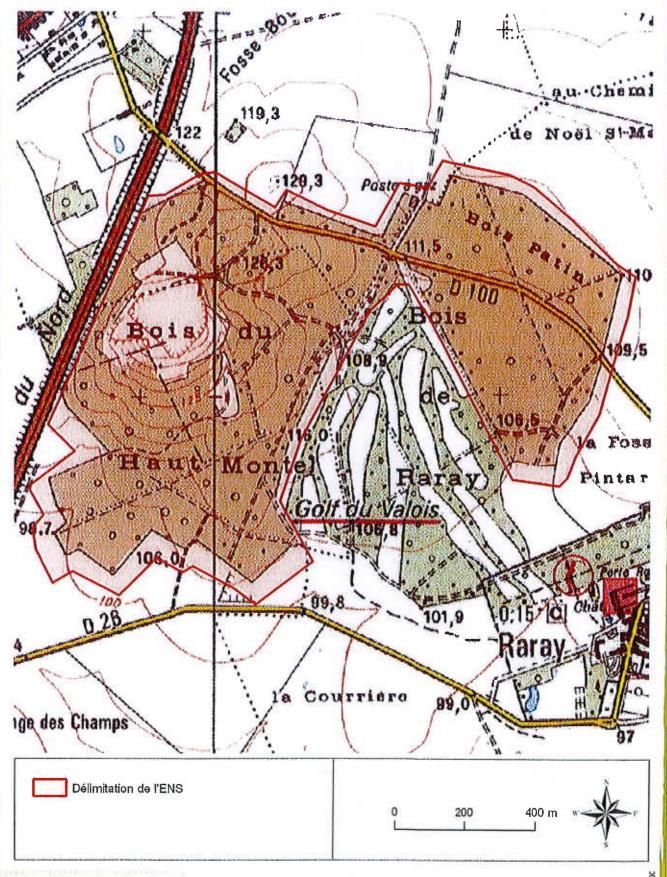
Vocation proposée



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le Bois du Haut Montel et de Raray s'étend en bordure de l'Autoroute A 1, à l'est de la Forêt d'Halatte, sur la bordure nord-occidentale du plateau du Valois.

La structure géologique comprend essentiellement les sables et grès auversiens de Beauchamp, qui forment ici une butte résiduelle qui s'individualise nettement dans le paysage tabulaire du plateau du Valois. Un peu de calcaire de Saint-Ouen (marinésien) subsiste sur une butte, générant des sols sablo-calcaires.





ENS 60 Bols du Haut Montel / Bols Palin Mise à jour le . 01/06/2002

Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milleux naturels dominants

Les chênales-charmales acidoclines subatlantiques du Lonicero-Carpinenion ; des chênales acidophiles du Quercion robori-petraeae (Querco-Betuletum) ; des landes sèches à Callunes (Erico cinereae-Callunetum vulgaris) ; des pelouses silicicoles ouvertes de l'Airion caryophylleo-praecocis

Espèces végétales remarquables

la Salicaire pourpier (Lythrum portula), la Laîche des sables (Carex arenaria) ; la Mibora naine (Mibora minima), la Laîche des lièvres (Carex ovalis), le Cynoglosse officinal (Cynoglossum officinale), la Jonquille (Narcissus pseudonarcissus), le Corynéphore (Corynephorus canescens)

Espèces animales remarquables

le Pic mar (Dendrocopos medius), dans les vieilles chênales supra-centenalres ; la Bondrée aplvore (Pemis apivorus) ; le Gobernouche noir (Ficedula hypoleuca)

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE



DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

ne in the control of the control of

Date d'intégration

Pistes d'actions

- Gestion ONF-IDF, favoriser le soutien des actions du PNR, favoriser les actions du syndicat de rivière
- Suivi écologique à définir entre différents acteurs possibles en fonction des objectifs
- Soutenir les actions de l'ONF, D'IDF et du PNR + soutien au syndicat de rivière
- Etudes sur la fonctionnalité et la restauration des réseaux de forêts humides (Aulnaies à Osmonde royale)

Etat d'avancement

Maltre d'ouvrage choisi



Autres informations jugées utiles



PARTER A CONNAISSANCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au coeur des préoccupations des auteurs de plans locaux d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique;
- · d'autre part à l'existence d'enjeux, qui

représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'Etat.
- de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune.
- de procéder à un diagnostic sécurité routière,
- d'informer la population
- de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque,
- programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du portail intranet de la prévention des risques majeurs (http://www.prim.net/).

Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain

date de début : 25/12/1999 date de fin : 29/12/1999

arrêté de catastrophe naturelle du : 29/12/1999 paru au Journal Officiel du : 30/12/1999

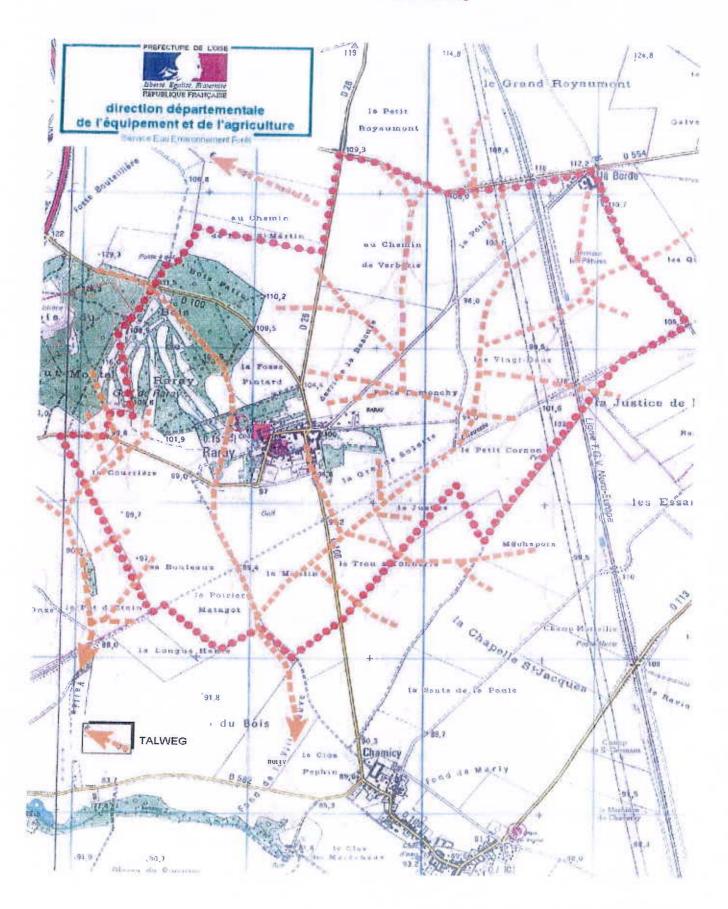
A noter que la commune n'est pas dotée d'un Plan de Prévention des Risques approuvé ou en cours d'élaboration.

La commune ne compte aucun établissement industriel à risques soumis à autorisation.

Par ailleurs, aucune cavité souterraine ni aucune carrière ne sont recensées sur la commune.

Enfin pour mémoire, un relevé de la défense incendie devra être effectué dans la phase de diagnostic initial. A ce sujet, le présent CD-Rom contient une lettre du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui procède à un relevé des hydrants. Actualisé s'il y a lieu, celui-ci sera joint au rapport de présentation afin que la commune puisse intégrer à ces prévisions les actions de développement ou de renforcement des réseaux et points d'eau nécessaires à la mise en oeuvre d'une défense incendie efficace.

Carte des talwegs





PARTER A CONNAISSANCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Politique publique prioritaire de l'Etat, la sécurité routière fait l'objet d'un programme pluriannuel d'actions dont l'un des objectifs, audelà du contrôle et de la sanction des comportements fautifs, est de faire émerger une culture tournée vers la prévention.

A ce titre, les auteurs de PLU doivent se mobiliser car ils peuvent agir en posant les principes de base susceptibles d'assurer un haut niveau de sécurité routière, à savoir :

- la prise en compte des usagers vulnérables
- l'affectation des voies avec le souci d'un rééquilibrage des usages entre circulation et vie locale pour les voies traversant l'agglomération
- la vérification de la cohérence entre l'affectation des voies existantes ou projetées et leurs caractéristiques afin que les usagers adaptent leur comportement.

Concrètement, l'écriture du rapport de présentation doit être l'occasion d'analyser les accidents intervenus ces demières années, tout en évaluant l'impact en terme de sécurité des projets d'aménagement ou de voirie, une attentiou particulière devant être portée aux endroits où se concentrent des usages particulièrement vulnérables, tels que les sorties d'écoles ou parcs de stationnement.

Sur le fond, le PLU approuvé doit notamment permettre d'éviter :

- des extensions urbaines reliées à l'agglomération seulement par la route
- un recul trop important des constructions élargissant le champ visuel, et donc les vitesses
- des alignements droits trop longs
- la multiplication des accès nouveaux sur les voies principales de circulation.

Boutes à urandes circulation

Le territoire de la commune de Raray est traversé par les RD 16, 100 et 554 non classées routes à grande circulation.

Transports exceptionnels

Aucun itinéraire de transports exceptionnels ne traverse la commune

(Pour mémoire, dans l'hypothèse où un itinéraire transports exceptionnels serait recensé, il convient de maintenir au mieux les possibilités existantes. En effet, ces itinéraires sont une nécessité économique pour de nombreuses industries ainsi que pour la sécurité de la circulation de certains véhicules spéciaux, tels que les grues ou engins agricoles)

Commitages

Des données fournies par le Conseil Général il ressort que :

- pour la RD 100, près de 340 véhicules par jour dont 6% de poids lourds étaient recensés en 2008,
- pour la RD 554, près de 320 véhicules dont 15% de poids lourds étaient recensés en 2008.

Projet routler

La commune de Raray est comprise dans l'aire d'étude de la liaison RN31/RN2, projet routier d'intérêt régional inscrit au plan départemental à 15 ans (2006-2020).

Accidentalogie

Sur la période courant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2007, aucun accident n'a été recensé sur la commune de Raray.

(A noter que seuls sont ici comptabilisés les accidents corporels, sur la base des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre. Les accidents matériels sont recensés par les compagnies d'assurance des propriétaires des véhicules, ces données n'étant pas disponibles dans le cadre du Porter à Connaissance)

Régiomentation routière

A toutes fins utiles, même si ce point échappe au sens strict à une approche en terme d'urbanisme, il peut être utile de rappeler que différents ouvrages techniques ont été réalisés sur certains dispositifs de la réglementation routière. Ces ouvrages sont consultables en direction départementale de l'Equipement et de l'Agriculture, service des transports, de la sécurité et des crises, en particulier :

- le guide relatif aux ralentisseurs de type dos d'ânes et trapézoïdal
- le guide des coussins et plateaux
- le guide des zones 30 relatif à la modération de la vitesse en agglomération
- le guide relatif à l'amélioration de la signalisation verticale